

## Assemblée générale du 23 mars 2021



### Relevé de conclusions

*Etaient présents : voir liste en annexe*

Monsieur Pascal Boureau, Président du Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement, souhaite la bienvenue aux membres du syndicat Haute-Garonne Environnement présent pour cette assemblée générale qui, compte tenu du contexte sanitaire, se déroule en visioconférence. Il ouvre la séance reportée à ce jour faute de quorum le 16 mars 2021. Il remercie les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

#### Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2020
- Nouvelles demandes d'adhésion
- Bilan des marchés sans formalité préalable 2020
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020
- Vote du budget primitif 2021
- Questions diverses

Avant de débiter l'assemblée générale, un sondage montre que sur les 55 personnes présentes, 90 % d'entre elles appartiennent à des collectivités territoriales, 7 % des associations et 3 % d'organismes institutionnels. Un autre sondage permet de constater une représentation homogène du territoire haut-garonnais des participants.

#### **Rapport d'activités 2020**

##### ■ Rencontres-débats 2020 :

Durant l'année 2020, le Syndicat a organisé trois rencontres-débats et visites techniques à destination des élus, de leurs services techniques et des associations membres, avec une participation de plus de 150 personnes, dont les thématiques sont les suivantes :

- la visite de la ressourcerie Récobrada à Cazères, le 27 janvier 2020
- l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, le 27 février 2020
- l'introduction des produits bio et locaux dans les cantines, webinaire du 6 novembre 2020

Par ailleurs deux rencontres débats ont été organisées en collaboration avec le Conseil départemental :

- une conférence de Rob Hopkins, le 19 septembre 2020
- un ciné-débat « Zones Humides, l'héritage de Luc Hoffmann », dans le cadre du festival international du film d'environnement FREDD, 1er octobre 2020

Il est proposé comme programme pour l'année 2021 :

- 28 janvier : le financement de la transition écologique ;
- 2 mars : les perturbateurs endocriniens ;
- 15 avril : la rénovation énergétique des logements ;
- 18 mai : zéro artificialisation nette des sols ;

- 29 juin : ressource en eau ;
- Septembre (date à déterminer) : visite du collège énergie positive d'Escalquens ;
- Octobre (date à déterminer) : ciné-débat ;
- Novembre : colloque
- Décembre : assemblée générale.

Le programme complet ainsi que les comptes rendus de ces rencontres sont accessibles sur le site du syndicat : [www.environnement.haute-garonne.fr](http://www.environnement.haute-garonne.fr).

Monsieur Pascal Boureau propose un moment d'échange concernant les thématiques que voudraient aborder les membres du syndicat lors des rencontres-débats de l'année 2021 ainsi que lors du colloque. Le thème de l'arbre pour le colloque avait été proposé lors de la dernière assemblée générale.

Une interlocutrice souhaite savoir si l'intervention de Rob Hopkins de septembre dernier est disponible. Monsieur Pascal Boureau indique qu'une interview est disponible sur le site internet du syndicat. <https://environnement.haute-garonne.fr/agenda/article/rob-hopkins-au-conseil-departemental-31-voir-l-entretien-donne-au-cd31-par-rob>

Monsieur Joël Bruston, commune du Lherm, relève que malgré les annonces gouvernementales concernant le financement de la transition énergétique, les propositions qui ont été faites dans sa commune sont de moindres importances que les années précédentes. Il souhaiterait savoir si d'autres communes font le même constat.

Monsieur Jean-Michel Fabre, Vice-Président au Conseil départemental de la Haute-Garonne en charge du logement, du développement durable et du plan climat, indique que le plan de relance prévoit un volet pour les bailleurs sociaux pour la rénovation des bâtiments. Plusieurs bailleurs sociaux ont indiqué leurs difficultés à rentrer dans le cadre tel qu'il est défini actuellement (bâtiment classé avec une très haute consommation énergétique, nécessite d'une restructuration lourde). De plus, ces aides ne peuvent pas être couplées avec celles de la Région sur la partie énergie. Concernant les aides aux communes, Monsieur Jean-Michel Fabre invite à suivre cette question de près afin de repérer les freins qui peuvent exister.

Sur ce sujet, Monsieur Pascal Boureau invite les membres de Haute-Garonne Environnement de prendre contact avec Haute-Garonne Ingénierie qui épaula les communes, notamment, sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Monsieur Dominique Gilbon, association les amis de la Terre, souhaiterait qu'une communication soit envisagée concernant le respect des normes en matière des déchets. Monsieur Pascal Boureau indique que la compétence déchets relève d'une prérogative de la Région. Il invite Monsieur Dominique Gilbon à interroger directement le Conseil régional de l'Occitanie.

## ■ **Outils pédagogiques**

### ■ **Prêts d'outils pédagogiques :**

La crise sanitaire a conduit à une diminution de la livraison des outils pédagogiques : 38 outils pédagogiques ont été livrés en 2020 contre 85 en 2019. Ces livraisons concernent 14 collèges du département ainsi que 18 structures autres qui sont des communes, des associations, des écoles primaires. Les expositions sur le thème des déchets et du changement climatique ont été les plus demandées.

L'année 2020 a été consacré à la conception d'un nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité « La biodiversité au cœur de nos vies ! » qui se compose de deux expositions, une maquette de découverte des milieux naturels, un grand jeu collaboratif, un totem multisensoriel, de cahiers de jeux pour élèves du primaire, collégiens et grand public, de dépliants, des défis saisonniers en français et en occitan et de support de communication. Cet outil a pour particularité d'être décliné en deux versions (primaire et collège/grand public). Un exemplaire de cet outil est exposé de manière permanente à la Maison de la biodiversité située à la forêt départementale de Buzet-sur-Tarn.

Monsieur Dominique Gilbon souhaitait savoir si la question de la biodiversité sociale était abordée dans cet outil pédagogique, Madame Labatut-Calle, chef du service Environnement, précise qu'il est abordé la place de l'homme, de la société dans la biodiversité en mettant en avant quels sont les apports de celle-ci.

Le 8 octobre 2020, Haute-Garonne environnement a participé à la journée de formation aux opérateurs du schéma départemental des services aux familles, soit plus de 70 animateurs (Réseaux REAAP, CLAS, Centres sociaux, etc.) au Conseil départemental. La conférence était animée par Jean-Louis Etienne. Cela a été l'occasion pour notre syndicat de présenter ses ressources pédagogiques et actions de sensibilisation au public présent.

Deux films ayant pour thèmes le changement climatique sont disponibles sur Youtube. De bons retours quant à la qualité des films ont été relayés.

Un nouveau panneau pédagogique de l'exposition « Au fils de l'eau » qui traite des zones humides a été implanté en bord de Garonne sur la commune de Carbonne. Inauguré le 31 janvier 2020, ce panneau est positionné à la fois sur le chemin de grande randonnée Via Garona et sur la piste cyclable Trans-Garona (traduit en occitan, anglais et espagnol). Deux nouveaux panneaux sont en cours de conception sur les thématiques Natura 2000 et la Garonne montagnarde.

Madame Claire Grosso-Durand, chargée de mission pour la rénovation des outils pédagogiques, présente les supports pédagogiques réactualisés :

- la rénovation du sentier Kissifrot de l'ENS forêt de Buzet est aujourd'hui terminée. Les panneaux de ce sentier ont été mis en place en septembre 2020. Le livret d'accompagnement à destination du jeune public a fait également l'objet d'une réactualisation.
- la modernisation de l'outil pédagogique sur le thème des énergies se poursuit : après un travail de mise à jour avec la participation d'experts et de membres de l'Académie de Toulouse, puis la réalisation d'un sourcing, une consultation des entreprises est actuellement en cours en vue de la passation d'un marché public.

Il est demandé de préciser si les réservations doivent se faire par la commune ou bien par le collège et quels sont les publics cibles des outils. Monsieur Pascal Boureau rappelle qu'à l'origine, les outils pédagogiques étaient exclusivement destinés aux collèges. Au cours des dernières années, ils ont été adaptés pour un public plus jeune et notamment les élèves de écoles élémentaires. Ainsi, les communes intéressées peuvent réserver les outils pédagogiques de leur choix.

A la question de la nécessité éventuelle de devoir souscrire une assurance lors des prêts des outils. Monsieur Pascal Boureau précise que les outils sont mis à disposition gratuitement, la livraison des outils se fait par les équipes de Haute-Garonne Environnement, les questions d'assurance sont formalisées par une convention signée entre Haute-Garonne Environnement et le demandeur (collège, commune, école,

association). Des livrets sont fournis lors de la livraison d'un outil qui permet de l'appréhender dans toutes ses dimensions.

Monsieur Patrice Renard, commune de Launaguet, souhaite savoir quels sont les critères pour qu'un sentier soit installé dans une commune et qu'est qui a permis l'installation de panneaux à la forêt de Buzet-sur-Tarn. Monsieur Pascal Boureau indique que les panneaux sont, à l'heure actuelle, installés sur différents parcours (par exemple Trans-Garona, Via Garona ou bien encore des lieux remarquables (Espaces Naturels Sensibles, zones humides). La forêt de Buzet-sur-Tarn est un Espace Naturel Sensible propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne. C'est à ce titre que des panneaux pédagogiques ont été installés.

Madame Solange Hollard, commune de Mons, évoque la possibilité de mutualiser la conception de panneaux sur des sujets comme la gestion différenciée. Monsieur Pascal Boureau est favorable pour mener une réflexion sur ce sujet et élaborer une base commune que les communes pourraient ensuite adapter en fonction de leur contexte local.

### **L'assemblée générale prend acte du rapport d'activités 2020.**

2222

### **Demandes d'adhésion au Syndicat Haute-Garonne Environnement**

Les associations Bel'Air Open Air, l'Essentiel et le Toulouse université club souhaitent adhérer au Syndicat Haute-Garonne Environnement.

Le Toulouse université club (TUC) a pour vocation de promouvoir des activités physiques et sportives dans le milieu scolaire et universitaire. Le TUC a mis en place un label éco-responsable qui a pour objectif une éducation aux questions environnementales dès le plus jeune âge. Ce label intervient dans sept domaines d'actions différents : l'alimentation, la gestion des déchets, la gestion des énergies, les moyens de déplacement, la communication, la sensibilisation ainsi que la gestion globale.

L'association Bel'Air Open Air est une association culturelle qui a pour vocation de devenir un acteur du paysage culturel régional et porteuse de valeurs économiques et sociales engagées. Le cœur de ses projets s'articule ainsi autour de quatre axes principaux : la diffusion de la culture, la valorisation des territoires ruraux, la sensibilisation écologique et l'intégration de tous les publics au sein de leurs événements.

L'association l'Essentiel a pour but de développer un modèle économique local, éthique et épicurien. Pour cela, elle organise des actions et des animations autour de la nature, l'environnement et l'écologie.

Pour rappel, les associations membres du Syndicat interviennent à titre consultatif auprès du Syndicat et sont exonérées de toute participation financière.

### **L'assemblée générale prend acte des demandes d'adhésion des associations Bel'Air Open Air, l'Essentiel et le Toulouse université club.**

Monsieur Daniel Gilbon souhaite savoir s'il existe une liste des associations adhérentes. Monsieur Pascal Boureau indique la liste exhaustive des associations adhérentes se trouve sur le site internet du syndicat.

## **Bilan des marchés sans formalité préalable 2020**

Monsieur Pascal Boureau présente le bilan des marchés réalisés sans formalité préalable en 2020. vingt-deux lettres de commandes ont été établies en 2020 pour un total de 17 503,94 €.

**L'assemblée générale prend acte du bilan des marchés sans formalités préalables de l'année 2020.**

## **Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2020**

Monsieur Xavier Mounié, gestionnaire administratif et financier du Syndicat, présente les résultats de l'exercice 2020 et informe l'assemblée générale que le résultat de l'exercice est excédentaire en section fonctionnement de 21 552,15 € et en section investissement de 372 736,09 €.

Il précise que le compte administratif et le compte de gestion sont en adéquation.

**L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des votants le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2020**

Monsieur Pascal Boureau présente également les prestations en nature octroyées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour un montant de 167 421,41 € en 2020.

Monsieur Jean-Michel Fabre tient à souligner bien que la crise sanitaire ait contraint, voire limité les interventions des agents du Conseil départemental et de Haute-Garonne Environnement, les activités principales ont été maintenues. Il souhaite remercier les équipes pour leur investissement. Les questions environnementales ne pouvaient pas être mises en sommeil en raison de la crise sanitaire et seront de plus en plus importantes. De plus, il se félicite que les participants de Haute-Garonne Environnement représentent l'ensemble du territoire haut-garonnais. Cela prouve que les questions liées à l'environnement sont partagées à la fois les territoires urbains mais aussi les territoires ruraux. Concernant les associations, il note la diversité de celles-ci et que les points de vue, les approches différentes des associations nourrissent favorablement le débat.

Lors du vote de l'acte II de la politique de transition écologique du Conseil départemental de la Haute-Garonne, il a été mis en avant la nécessité du travail collaboratif entre le Département et les acteurs du territoire (collectivités territoriales, associations et citoyens).

Madame Sylvie Sire, responsable de la paierie départementale, indique que l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 à la section de fonctionnement de l'exercice 2021 n'a pas été formellement votée. Le vote est proposé aux membres de l'assemblée générale.

**L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 à la section de fonctionnement de l'exercice 2021.**

## **Adoption du budget primitif 2021**

En section fonctionnement :

Concernant les **recettes de fonctionnement**, trois éléments sont pris en considération :

- le report de l'année 2020 d'un montant de 21 552,15 €,
- la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat pour un montant de 20 000 €,
- la participation des communes membres pour un montant de 34 677,65 €.

Concernant les **dépenses de fonctionnement** : Monsieur Xavier Mounié détaille les imputations budgétaires qui sont conformes à celles souhaitées lors du débat d'orientation budgétaire du 2 décembre 2020.

La section fonctionnement est équilibrée pour un total de 76 229,80 €.

En section investissement :

Monsieur Xavier Mounié détaille ensuite la section investissement. Cette section est en adéquation avec les orientations budgétaires délibérées le 2 décembre 2020. Le report d'investissement de l'exercice 2020 à celui de 2021 s'élève à 372 736,09 €.

La section investissement est équilibrée pour un total de 432 246,09 €.

Monsieur Patrice Renard souhaite avoir des précisions concernant dans la section investissement le montant de 209 736,09 € présenté pour la ligne « autres immobilisations corporelles » qui lui semble important au regard du montant du budget global. Monsieur Xavier Mounié indique que cette ligne correspond à un excédent budgétaire cumulé avant 2015 qui, en bon gestionnaire, ne peut être dépensé en une seule année. Le syndicat a multiplié les projets au cours de six dernières années, ce qui permet au fil des années de diminuer ces excédents.

Monsieur Pascal Boureau explique que le coût d'un outil pédagogique est d'environ 100 000 € et que cela reste une somme importante. A ce titre, il rappelle que l'outil pédagogique sur l'arbre nécessitera la collaboration des membres du Syndicat afin que ce dernier réponde aux attentes de chacun.

Madame Alix Blanchon, commune de Le Falga, souhaite savoir à quoi correspondent les opérations d'ordres. Monsieur Xavier Mounié explique que ce sont des opérations comptables qui ne nécessitent pas d'entrées ou de sorties d'argent. Elles sont en lien avec les amortissements pour la plupart du temps. Elles sont différentes des opérations réelles telles que l'achat de prestation de service pour les dépenses ou bien encore la participation des communes pour les recettes par exemple.

**L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des votants le budget primitif pour l'exercice 2021.**

## Questions diverses

Monsieur Alain Maraval, commune de Merenvielle, souhaiterait que soit abordé lors d'une prochaine rencontre-débat la question de la pollution de l'air et notamment le brûlage des

déchets verts, pratique interdite mais qui perdure et qui nécessiterait une discussion. Monsieur Pascal Boureau rejoint Monsieur Alain Maraval sur ce constat et souhaite qu'une rencontre-débat sur cette thématique soit programmée.

Monsieur Dominique Gilbon souhaite que ne soit pas utilisé le terme « déchets verts » puisque ce sont des organismes essentiels à l'environnement. Il souhaiterait savoir quelle peut-être l'intervention de Haute-Garonne Environnement sur la question de l'effondrement partiel d'un collecteur dans la Garonne le 3 mars dernier. Il indique que son association, les amis de la Terre, a porté plainte. Sur cette question, Monsieur Pascal Boureau voit dans cette situation premièrement un manque de communication. Une plus grande transparence doit être apportée lorsque survient ce type d'incident. Le Département, présent au conseil de surveillance d'Asteo (société privée exploitant de l'assainissement au sein d'Eau de Toulouse Métropole), a demandé à être informé dans les délais les plus brefs lors d'incident de ce type.

Monsieur Jean-Michel Fabre déplore lui aussi le manque de transparence et de réactivité. De plus, cet incident renvoie à la question de l'entretien des réseaux. A titre d'exemple, le Département vient d'adopter le Schéma départemental d'eau potable qui recouvre un budget de 800 millions d'euros pour les dix prochaines années. La moitié de budget concerne le renouvellement des canalisations. La question du renouvellement des canalisations ainsi que celle de la surveillance tant au niveau de l'eau potable que de l'assainissement nécessitera des politiques fortes et donc des budgets importants au cours des années à venir. L'un des premiers problèmes à régler reste à définir les localisations exactes des canalisations qui sont partielles dans certains endroits du territoire haut-garonnais.

Monsieur Dominique Gilbon appelle à être particulièrement vigilant lorsque l'eau est gérée par des privés. Selon lui, cela nécessite une réflexion générale quant à la gestion d'un bien commun par des intérêts privés.

Monsieur Sébastien Sansonetto, commune de Villeneuve de Rivière, évoque les problèmes rencontrés par sa commune concernant les dépôts sauvages et notamment des déchets verts malgré la présence de déchèteries sur le territoire. Le coût de la gestion de ces dépôts sauvages est important pour les collectivités. Monsieur Pascal Boureau rejoint l'analyse qui est faite sur ce problème. Une journée sur ce thème permettra de donner des réponses à ce problème que rencontrent régulièrement les collectivités.

Madame Emery souhaiterait savoir si le Syndicat pourrait prendre contact avec le cabinet Carbone 4 (cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone) pour calculer la production des gaz à effet de serre dans la Haute-Garonne. Monsieur Pascal Boureau indique que Carbone 4 pourrait être sollicitée pour intervenir lors de la journée thématique qui sera proposée autour de la pollution de l'air.

Monsieur Yannick Puertolas, commune de Saint-Clar de Rivière, souhaiterait connaître les avancées du dossier de l'installation de la scierie de la société italienne Florian à Lannemezan (Hautes-Pyrénées) qui aura une incidence pour l'ensemble de la région et de facto pour la Haute-Garonne. Monsieur Pascal Boureau rappelle que le Conseil départemental de la Haute-Garonne a voté à l'unanimité un vœu afin d'obtenir une étude précise quant à la portée de ce projet. La région Occitanie, compétente en la matière, a, elle aussi, demandé un complément d'information sur ce projet. Les préoccupations des associations environnementales, des collectivités territoriales mais aussi la filière professionnelle locale sont rejointes par le Département et la Région. Ce projet amène des interrogations, des inquiétudes quant au devenir de l'exploitation de la forêt pyrénéenne par cette société transalpine. Une exploitation sylvicole du piémont pyrénéen est envisageable dans le respect des normes environnementales. Le Conseil départemental de

la Haute-Garonne et Haute-Garonne Environnement seront vigilants sur l'avancée de ce dossier.

Concernant le biomimétisme comme sujet d'une future rencontre-débat, Monsieur Jean-Louis Astor, commune de Labège, indique qu'il est abordé régulièrement par le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse. Compte tenu de leur connaissance du sujet, des conférenciers de l'institut européen du biomimétisme pourraient intervenir lors de cette journée. Monsieur Pascal Boureau souscrit à l'idée du rencontre-débat sur ce thème et précise que ce sujet est abordé dans l'outil pédagogique sur la biodiversité. Monsieur Jean-Louis Astor se propose de fournir, si besoin, des éléments sur ce sujet.

Concernant le futur outil pédagogique sur l'arbre, Monsieur Dominique Gilbon indique qu'il serait pertinent d'évoquer l'arbre dans le cadre de l'économie circulaire. Monsieur Pascal Boureau est favorable à cette idée. Il souligne l'apport essentiel de l'arbre aux sociétés humaines, il est un prestataire universel qui rend des solutions majeures aux êtres humains. Il rappelle son souhait que les membres de Haute-Garonne Environnement participent à l'élaboration de l'outil pédagogique sur l'arbre. Des spécialistes seront aussi mis à contribution afin de créer l'outil le plus complet possible. Les premières concertations devraient débiter à l'automne prochain.

Monsieur Pascal Boureau remercie les participants de leur présence et clôt l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement.

Vu et transmis,



**Pascal BOUREAU**  
Président  
Haute-Garonne Environnement